

Date de la Révision: 10/15/2020

C'est un kit qui contient les composantes suivantes: DURAL 452 LV 2:1 PART A DURAL 452 LV 2:1 PART B



Date de la Révision: 10/15/2020

Fiches de Données de Sécurité

1. Identification

Identificateur du produit: DURAL 452 LV 2:1 PART A

Code de produit: 002DL 03

Utilisation recommandée et restrictions d'emploi Utilisation recommandée: Produit d'étanchéité

Restrictions conseillées pour l'utilisation: Donnée inconnue.

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Euclid Admixture Canada Inc.

2835 Grand-Allee

Saint Hubert QC J4T 2R4

CA

Personne à contacter: Département d'EH&S

Téléphone: (450)465-2233

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le

Canada)

2. Identification des dangers

Classification du Danger

Risques pour la Santé

Corrosion et/ou Irritation de la Peau Catégorie 2
Lésion/Irritation Grave Des Yeux Catégorie 2
Allergène cutané Catégorie 1
Mutagénécité de la Cellule Germinale Catégorie 2

Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale 0 %

Toxicité aiguë, cutanée 0.14 %

Toxicité aiguë, inhalation, 100 %

vapeurs

Toxicité aiguë, inhalation, 72.94 %

poussière ou brouillard

Risques pour L'Environnement

Dangers aigus pour le milieu Catégorie 2

aquatique

Dangers à long terme pour le milieu Catégorie 2

aquatique

Toxicité inconnue - Environnement



Date de la Révision: 10/15/2020

Dangers aigus pour le milieu

Dangers à long terme pour le

aquatique

0.14 %

27.06 %

milieu aquatique

Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger:



Mot Indicateur: Attention

Mention de Danger: Provoque une irritation cutanée.

> Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme

Conseil de Prudence

Prévention: Lavez vigoureusement après manipulation. Porter des gants/vêtements de

protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Utiliser l'équipement de

protection individuel requis. Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de

> l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte et si ils peuvent être facilement enlevés. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Traitement particulier (consulter cette étiquette). Laver les vêtements contaminés avant de les

porter à nouveau. Recueillir le produit répandu.

Entreposage: Garder sous clef.

Élimination: Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement

> et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA):

Aucune.



Date de la Révision: 10/15/2020

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Identité Chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin		25068-38-6	50 - <100%
o-Cresyl glycidyl ether		2210-79-9	25 - <50%

^{*} Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers soins

Description des premiers soins requis

Inhalation: Sortir au grand air.

Contact Cutané: Consulter un médecin. Détruire les chaussures contaminées ou les

nettoyer à fond. Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et laver avec du savon et beaucoup d'eau. Obtenir des soins médicaux en cas d'irritation ou de réaction allergique cutanée.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement â grande eau pendant au moins 15 minutes.

S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Consulter un

médecin.

Ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de

malaise. Rincer la bouche.

Protection personnelle pour

les secouristes:

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection

complet en cas d'incendie.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes: Un contact prolongé ou itératif avec la peau peut entraîner de la rougeur,

du prurit, de l'irritation et de l'eczéma/fissuration.

Dangers: Données non disponibles.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement: Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Risques d'Incendie Généraux: Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction

approprié:

Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres

produits chimiques éventuels.



Date de la Révision: 10/15/2020

Méthodes d'extinction inappropriées:

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le

feu.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique:

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre

l'incendie:

Données non disponibles.

Équipement de protection spécial pour les pompiers:

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8 de la FTSS. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Maintenir à distance le personnel non autorisé.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel:

En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorité compétentes conformément à la réglementation en vigueur.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.

Mesures de Précautions Environnementales: Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans l'environnement.

7. Manutention et stockage

Manutention

Mesures techniques (p. ex., ventilation locale et générale):

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

Conseils de manipulation:

Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Mesures de prévention des contacts:

Données non disponibles.



Date de la Révision: 10/15/2020

Mesures d'hygiène: Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Éviter le contact avec les

yeux. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Éviter le contact avec la peau. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Les tenues de travail

contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail.

Entreposage

Conditions de stockage sûres: Garder sous clef.

Matériau d'emballage sûr: Données non disponibles.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de Contrôle

Limites d'Exposition Professionnelle

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition. Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

Nom chimique	Туре	Valeurs Limites d'E	Exposition	Source
Methanol	STEL	250 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	TWA	200 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Methanol	STEL	250 ppm		Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
	TWA	200 ppm		Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Methanol	STEL	250 ppm	328 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
	TWA	200 ppm	262 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)

Contrôles Techniques Appropriés Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à

coques).

Protection de la Peau

Protection des Mains: Autres renseignements: Porter des gants de protection appropriés en cas

de risque de contact avec la peau.



Date de la Révision: 10/15/2020

Protection de la peau et du

corps:

Porter un vêtement de protection approprié. Porter des gants, des chaussures et des vêtements de protection résistant aux produits chimiques, et correspondant au risque d'exposition. Contacter un professionnel de l'hygiène et sécurité ou le fabricant pour tout détail.

Protection Respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Demander l'avis de votre supervision locale.

Mesures d'hygiène: Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Éviter le contact avec les

yeux. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Éviter le contact avec la peau. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Les tenues de travail

contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique:LiquideForme:LiquideCouleur:IncoloreOdeur:Suave

Seuil de perception de l'odeur:

pH:

Données non disponibles.

intervalle d'ébullition:

Point d'éclair: > 93 °C > 200 °F(Setaflash coupelle fermée)

Taux d'évaporation: Plus lent que l'éther

Inflammabilité (solide, gaz): Non

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité - supérieure

(%):

Données non disponibles.

Limites d'inflammabilité - inférieure

(%):

Données non disponibles.

Limites d'explosivité - supérieure: Données non disponibles.
Limites d'explosivité - inférieure: Données non disponibles.

Pression de vapeur: Données non disponibles.

Densité de vapeur: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par

conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs.

Densité relative: 1.14

Solubilité(s)

Solubilité dans l'eau:
Solubilité (autre):
Données non disponibles.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau):
Données non disponibles.
Température d'auto-inflammation:
Données non disponibles.
Température de décomposition:
Données non disponibles.
Viscosité:
Données non disponibles.

Date de la Révision: 10/15/2020

10. Stabilité et réactivité

Réactivité: Données non disponibles.

Stabilité Chimique: La substance est stable dans des conditions normales.

Possibilité de Réactions

Dangereuses:

Données non disponibles.

Conditions à Éviter: Éviter toute chaleur ou contamination.

Matières Incompatibles: Données non disponibles.

Produits de Décomposition

Dangereux:

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de

carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation: À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la bruine peuvent

irriter le nez, la gorge et les muqueuses.

Contact Cutané: Peut être nocif par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Peut

provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeux: Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion: Peut être nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation: Données non disponibles.

Contact Cutané: Données non disponibles.

Contact avec les yeux: Données non disponibles.

Ingestion: Données non disponibles.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)

Orale

Produit: Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Bisphenol A Polyglycidyl

Ether Resin

DL 50 (Rat): > 2,000 mg/kg

o-Cresyl glycidyl ether DL 50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Cutané



Date de la Révision: 10/15/2020

Produit: Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Bisphenol A Polyglycidyl

Ether Resin

DL 50 (Rat): > 2,000 mg/kg

o-Cresyl glycidyl ether

DL 50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Inhalation

Produit: Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Bisphenol A Polyglycidyl

CL 50: > 20 mg/l

Ether Resin

CL 50: > 5 mg/l

o-Cresyl glycidyl ether CL 50 (Rat): 6,090 mg/m3

Toxicité à Dose Répétée

Produit: Données non disponibles.

Corrosion et/ou Irritation de la Peau

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Bisphenol A Effet irritant.

Polyglycidyl Ether

Resin

in vivo (Lapin): Légèrement irritant.

o-Cresyl glycidyl ether in vivo (Lapin): Modérément irritant

Lésion/Irritation Grave Des Yeux

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Bisphenol A Fortement irritant.

Polyglycidyl Ether

Lapin, 24 hrs: Légèrement irritant.

Resin

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: Données non disponibles.

Cancérogénicité

Produit: Données non disponibles.



Date de la Révision: 10/15/2020

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes :

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050):

Aucun composant cancérigène identifié

Mutagénécité de la Cellule Germinale

In vitro

Produit: Données non disponibles.

In vivo

Produit: Données non disponibles.

Toxicité pour la Reproduction

Produit: Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique

Produit: Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée

Produit: Données non disponibles.

Risque d'Aspiration

Produit: Données non disponibles.

Autres Effets: Données non disponibles.

12. Données écologiques

Écotoxicité:

Dangers aigus pour le milieu aquatique:

Poisson

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Bisphenol A Polyglycidyl

CL 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 2 mg/l Résultat expérimental, étude clé

Ether Resin

Invertébrés Aquatiques

Produit: Données non disponibles.

10/33



Date de la Révision: 10/15/2020

Substance(s) spécifiée(s):

Bisphenol A Polyglycidyl

Ether Resin

CE 50 (Daphnia magna, 48 h): 1.8 mg/l Résultat expérimental, étude clé

Dangers à long terme pour le milieu aquatique:

Poisson

Produit: Données non disponibles.

Invertébrés Aquatiques

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Bisphenol A Polyglycidyl NOEC (concentration sans effet observé) (Daphnia magna, 21 d): 0.3 mg/l

Ether Resin Résultat expérimental, étude clé

Toxicité pour la flore aquatique

Produit: Données non disponibles.

Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

Produit: Données non disponibles.

Rapport DBO/DCO

Produit: Données non disponibles.

Potentiel de Bio-accumulation

Coefficient de Bioconcentration (BCF)

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Bisphenol A Polyglycidyl Coefficient de Bioconcentration (BCF): 31 Sédiment aquatique QSAR, étude

Ether Resin (

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Koe)

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Bisphenol A Polyglycidyl

Ether Resin

Log Kow: 2.64 - 3.78 25 °C Oui Résultat expérimental, étude clé

Mobilité dans le Sol: Données non disponibles.

Autres Effets Nocifs: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme

13. Données sur l'élimination



Date de la Révision: 10/15/2020

Méthodes d'élimination: Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des

déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de

l'élimination.

Emballages Contaminés: Données non disponibles.

14. Informations relatives au transport

TDG:

Non réglementé

CFR / DOT:

Non réglementé

IMDG:

Non réglementé

15. Informations sur la réglementation

Réglementations Fédérales des Etats-Unis

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

É.U. Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques (TSCA) Section 5(a)(2) Règles Finales des Nouveaux Usages (SNURs) (40 CFR 721, Subpt E)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::

Identité Chimique Quantité à déclarer

Methanol 5000 lbs.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger

Risques immédiats (aigus) pour la santé Risque différé (chronique) pour la santé Corrosion cutanée ou irritation cutanée Lésions oculaires graves ou irritation des yeux Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée Mutagénécité de la Cellule Germinale



Date de la Révision: 10/15/2020

NOUS. EPCRA (SARA Title III) Section 304 Substances extrêmement dangereuses déclarant les quantités et les substances dangereuses de la loi sur la réponse, l'indemnisation et la responsabilité environnementales complètes (CERCLA)

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

États-Unis - Réglementation des États

États-Unis - Proposition 65 de la Californie



Dommages Reproductifs - www.P65Warnings.ca.gov

États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

Aucun ingrédient réglementé par la Loi sur le droit de connaître (Right to know Law) du NJ n'est présent.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts - liste des substances

Aucun ingrédient réglementé par la Loi sur le droit de connaître (Right to know Law) du MA n'est présent.

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Aucun ingrédient réglementé par la Loi sur le droit de connaître (Right to know Law) de la PA n'est présent.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Aucun ingrédient réglementé par la Loi sur le droit de connaître (Right to know Law) du RI n'est présent.

Règlements internationaux

Protocole de Montréal

Sans objet

Convention de Stockholm

Sans objet

Convention de Rotterdam

Sans objet

Protocole de Kyoto

Sans objet

VOC: Lorsque le produit est mélangé avec l'autre partie de façon appropriée, son contenu en COV, moins l'eau et le solvent exonéré, est de:



Date de la Révision: 10/15/2020

19 g/l

COV réglementaire (moins l'eau et : 0 g/l le solvant exonéré)

COV - Méthode 310 : 0.00 %



Date de la Révision: 10/15/2020

Inventaires:

L'Australie AICS: Toutes les composantes dans ce

produit sont énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

Liste d'Inventaire de DSL du Canada: Toutes les composantes dans ce

produit sont énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

EINECS, ELINCS ou NLP: Toutes les composantes dans ce

produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

Le Japon (ENCS) Liste: Toutes les composantes dans ce

produit sont énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

Inv Chinois. Substances Chimiques

Existantes:

Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

La Corée Existant des Produits

chimiques Inv.:

Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

Inventaire de NDSL du Canada: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Le Philippines PICCS: Toutes les composantes dans ce

produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

Inventaire de Nouvelle-Zélande de

Inventaire de TSCA américain:

Produits chimiques:

Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

Le Japon Liste d'ISHL: Toutes les composantes dans ce

produit sont énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

Liste de Pharmacopée de Japon: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas

énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.



Date de la Révision: 10/15/2020

16. Autres informations

Date de la Révision: 10/15/2020

Version n°: 3.0

Autres Informations: Données non disponibles.

Avis de non-responsabilité: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE

INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux

lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.



Date de la Révision: 10/15/2020

Fiches de Données de Sécurité

1. Identification

Identificateur du produit: DURAL 452 LV 2:1 PART B

Code de produit: 002DL 03

Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

Utilisation recommandée: Curatif

Restrictions conseillées pour l'utilisation: Donnée inconnue.

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Euclid Admixture Canada Inc.

2835 Grand-Allee

Saint Hubert QC J4T 2R4

CA

Personne à contacter: Département d'EH&S

Téléphone: (450)465-2233

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le

Canada)

2. Identification des dangers

Classification du Danger

Risques pour la Santé

Toxicité aiguë (Orale) Catégorie 4
Toxicité aiguë (Inhalation – vapeurs) Catégorie 4
Toxicité aiguë (Inhalation – Catégorie 4

poussières et brouillards)

Corrosion et/ou Irritation de la Peau Catégorie 1A
Lésion/Irritation Grave Des Yeux Catégorie 1
Allergène cutané Catégorie 1
Mutagénécité de la Cellule Germinale Catégorie 1B
Cancérogénicité Catégorie 1B
Toxique pour la reproduction Catégorie 2

Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale16.8 %Toxicité aiguë, cutanée25.53 %Toxicité aiguë, inhalation,96.02 %

vapeurs

Toxicité aiguë, inhalation, 93.89 %

poussière ou brouillard

Risques pour L'Environnement



Date de la Révision: 10/15/2020

Dangers aigus pour le milieu Catégorie 2

aquatique

Dangers à long terme pour le milieu Catégorie 2

aquatique

Toxicité inconnue - Environnement

Dangers aigus pour le milieu 74.79 %

aquatique

Dangers à long terme pour le 88.74 %

milieu aquatique

Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger:



Mot Indicateur: Danger

Mention de Danger: Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Peut provoquer une allergie cutanée. Peut induire des anomalies génétiques.

Peut provoquer le cancer.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme

Conseil de Prudence

Prévention: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Lavez

vigoureusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en

manipulant ce produit. Ne pas respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas

manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Utiliser

l'équipement de protection individuel requis. Éviter le rejet dans

l'environnement.

Intervention: EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'air frais et la garder au

repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte et si ils peuvent être facilement enlevés. Continuer à rincer. EN CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer/enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/sous une douche. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou

des soins médicaux. EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE



Date de la Révision: 10/15/2020

ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement particulier (consulter cette étiquette). Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Recueillir le produit répandu.

Entreposage: Garder sous clef.

Élimination: Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement

et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA):

Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Identité Chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
1,3-Cyclohexanedimethanamine		2579-20-6	10 - <25%
Poly(oxypropylene) diamine		9046-10-0	10 - <20%
Bisphenol A		80-05-7	5 - <10%
2-Methyl-1,5-pentanediamine		15520-10-2	5 - <10%
4-Nonylphenol		84852-15-3	3 - <5%
4-tert-Butylphenol		98-54-4	3 - <5%
Benzyl alcohol		100-51-6	1 - <5%
Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin		25068-38-6	2.5 - <5%
m-Xylenediamine		1477-55-0	1 - <3%
Stoddard solvent (Mineral Spirits)		8052-41-3	0.1 - <1%

^{*} Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers soins

Description des premiers soins requis

Inhalation: Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. En cas

d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Sortir au grand air. En cas de difficultés de respiration, administrer de

ľoxygène.

Contact Cutané: Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Détruire

les chaussures contaminées ou les nettoyer à fond. Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et laver avec du savon et beaucoup d'eau. Obtenir des soins médicaux en

cas d'irritation ou de réaction allergique cutanée.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement â grande eau pendant au moins 15 minutes.

S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Appeler

immédiatement le médecin ou le centre antipoison.



Date de la Révision: 10/15/2020

Ingestion: Rincer la bouche. Appeler immédiatement le médecin ou le centre

antipoison. Ne jamais faire boire une personne inconsciente. Ne pas

faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison.

Protection personnelle pour

les secouristes:

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection

complet en cas d'incendie.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes: Un contact prolongé ou itératif avec la peau peut entraîner de la rougeur,

du prurit, de l'irritation et de l'eczéma/fissuration. Irritation grave des yeux et

des muqueuses, y compris brûlure et larmoiement.

Dangers: Données non disponibles.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement: Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Risques d'Incendie Généraux: Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction

approprié:

Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres

produits chimiques éventuels.

Méthodes d'extinction

inappropriées:

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le

feu.

Dangers spécifiques provenant

de la substance chimique:

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre

l'incendie:

Données non disponibles.

Équipement de protection

spécial pour les pompiers:

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection

complet en cas d'incendie.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8 de la FTSS. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Maintenir à distance le

personnel non autorisé.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel:

En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorité compétentes conformément à la réglementation en vigueur.



Date de la Révision: 10/15/2020

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.

Mesures de Précautions Environnementales: Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans l'environnement.

7. Manutention et stockage

Manutention

Mesures techniques (p. ex., ventilation locale et générale):

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

Conseils de manipulation:

Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Ne pas goûter ni avaler. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Mesures de prévention des contacts:

Données non disponibles.

Mesures d'hygiène:

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après l'usage. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Éviter le contact cutané avec cette matière. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Éviter le contact avec la peau.

Entreposage

Conditions de stockage sûres: Garder sous clef.

Matériau d'emballage sûr: Données non disponibles.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de Contrôle

Limites d'Exposition Professionnelle

initios a Exposition i Totoccioniono				
Identité Chimique	Туре	Valeurs Limites d'Exposition	Source	
m-Xylenediamine	Ceiling	0.018 ppm	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées (01 2019)	
Stoddard solvent (Mineral Spirits)	TWA	100 ppm	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées (2011)	
	PEL	500 ppm 2,900 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les	



Date de la Révision: 10/15/2020

		contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
--	--	---

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

Nom chimique	Туре	Valeurs Limites d	'Exposition	Source
m-Xylenediamine	CEILING		0.1 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
m-Xylenediamine	CEV		0.1 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
m-Xylenediamine	CEILING		0.1 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
Stoddard solvent (Mineral Spirits)	STEL		580 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	TWA		290 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Stoddard solvent (Mineral Spirits)	TWA	100 ppm		Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Stoddard solvent (Mineral Spirits)	TWA	100 ppm	525 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
Acétate de l'éther monométhylique du propylène glycol	TWA	50 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	STEL	75 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)



Date de la Révision: 10/15/2020

Acétate de l'éther monométhylique du propylène glycol	TWA	50 ppm	270 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
1,2,4-Trimethylbenzene	TWA	25 ppm	123 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2), ainsi modifiées (07 2009)
1,2,4-Trimethylbenzene	TWA	25 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
1,2,4-Trimethylbenzene	TWA	25 ppm		Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
1,2,4-Trimethylbenzene	TWA	25 ppm	123 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
Phenyl glycidyl ether	TWA	0.1 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Phenyl glycidyl ether	TWA	0.1 ppm		Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Phenyl glycidyl ether	TWA	0.1 ppm	0.61 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)

Contrôles Techniques Appropriés

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux: Porter au besoin un respirateur intégral. Porter des lunettes de sécurité à

écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial.

Protection de la Peau

Protection des Mains: Autres renseignements: Porter des gants de protection appropriés en cas

de risque de contact avec la peau.

Protection de la peau et du

corps:

Porter un vêtement de protection approprié. Porter des gants, des chaussures et des vêtements de protection résistant aux produits chimiques, et correspondant au risque d'exposition. Contacter un professionnel de l'hygiène et sécurité ou le fabricant pour tout détail.

Protection Respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Demander l'avis de votre supervision locale.



Date de la Révision: 10/15/2020

Mesures d'hygiène: Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Ne pas manger, ne pas

boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après l'usage. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Éviter le contact cutané avec cette matière. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de

travail. Éviter le contact avec la peau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique:LiquideForme:LiquideCouleur:Ambre

Odeur: Légère, piquante

Seuil de perception de l'odeur:Données non disponibles.pH:Données non disponibles.Point de fusion/point de congélation:Données non disponibles.Température d'ébullition initiale etDonnées non disponibles.

intervalle d'ébullition:

Point d'éclair: > 93 °C > 200 °F(Setaflash coupelle fermée)

Taux d'évaporation: Plus lent que l'éther

Inflammabilité (solide, gaz): Non

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité - supérieure

(%):

Données non disponibles.

Limites d'inflammabilité - inférieure

(%):

Données non disponibles.

Limites d'explosivité - supérieure:

Limites d'explosivité - inférieure:

Données non disponibles.

Données non disponibles.

Données non disponibles.

Densité de vapeur: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par

conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs.

Densité relative: 1.02

Solubilité(s)

Solubilité dans l'eau:
Solubilité (autre):
Données non disponibles.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau):
Données non disponibles.
Température d'auto-inflammation:
Données non disponibles.
Température de décomposition:
Données non disponibles.
Viscosité:
Données non disponibles.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité: Données non disponibles.



Date de la Révision: 10/15/2020

Stabilité Chimique: La substance est stable dans des conditions normales.

Possibilité de Réactions

Dangereuses:

Données non disponibles.

Conditions à Éviter: Éviter toute chaleur ou contamination.

Matières Incompatibles: Éviter tout contact avec des acides.

Produits de Décomposition

Dangereux:

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de

carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation: À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la bruine peuvent

irriter le nez, la gorge et les muqueuses.

Contact Cutané: Peut être nocif par contact cutané. Entraîne des brûlures sévères à la peau.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeux: Provoque des lésions oculaires graves.

Ingestion: Nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation: Données non disponibles.

Contact Cutané: Données non disponibles.

Contact avec les yeux: Données non disponibles.

Ingestion: Données non disponibles.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)

Orale

Produit: ETAmél: 1,912.59 mg/kg

Cutané

Produit: ETAmél: 4,449.59 mg/kg

Inhalation

Produit: ETAmél: 11 mg/l

ETAmél: 3.33 mg/l

Toxicité à Dose Répétée

Produit: Données non disponibles.



Date de la Révision: 10/15/2020

Corrosion et/ou Irritation de la Peau

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Cyclohexanedimethana

mine

in vivo (Souris): Corrosive, 60 min in vivo (Rat): Corrosive, 60 min in vivo (Rat): Corrosive, 4 h

in vivo (Souris): Corrosive , 3 min in vivo (Souris): Corrosive , 4 h in vivo (Rat): Corrosive , 3 min in vivo (Lapin): Corrosive , 1 h

Poly(oxypropylene)

diamine

(Lapin): Corrosive

2-Methyl-1,5pentanediamine in vivo (Lapin): Catégorie 1A

4-Nonylphenol in vivo (Lapin): Catégorie 1B

4-tert-Butylphenol in vivo (Lapin): Très irritant

Benzyl alcohol in vivo (Lapin): non irritant

Bisphenol A

Polyglycidyl Ether

Resin

Effet irritant.

in vivo (Lapin): Légèrement irritant.

m-Xylenediamine in vivo (Rat): Corrosive

Lésion/Irritation Grave Des Yeux

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Poly(oxypropylene)

diamine

Lapin, 24 hrs: Corrosif

4-Nonylphenol Lapin, 24 - 72 hrs: Corrosif

4-tert-Butylphenol Lapin, 24 hrs: Catégorie 1

Bisphenol A Fortement irritant.

Polyglycidyl Ether

Resin

Lapin, 24 hrs: Légèrement irritant.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: Données non disponibles.

Cancérogénicité

Produit: Peut provoquer le cancer.



Date de la Révision: 10/15/2020

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes :

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050):

Aucun composant cancérigène identifié

Mutagénécité de la Cellule Germinale

In vitro

Produit: Données non disponibles.

In vivo

Produit: Données non disponibles.

Toxicité pour la Reproduction

Produit: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique

Produit: Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée

Produit: Données non disponibles.

Risque d'Aspiration

Produit: Données non disponibles.

Autres Effets: Données non disponibles.

12. Données écologiques

Écotoxicité:

Dangers aigus pour le milieu aquatique:

Poisson

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Bisphenol A CL 50 (Vairon à grosse tête (Pimephales promelas), 96 h): 3.6 - 5.4 mg/l

Mortalité

4-Nonylphenol CL 50 (Vairon à grosse tête (Pimephales promelas), 96 h): 0.13825 mg/l

Mortalité



Date de la Révision: 10/15/2020

4-tert-Butylphenol CL 50 (Vairon à grosse tête (Pimephales promelas), 96 h): 4.71 - 5.62 mg/l

Mortalité

Benzyl alcohol CL 50 (Vairon à grosse tête (Pimephales promelas), 96 h): 460 mg/l

Mortalité

Bisphenol A Polyglycidyl

Ether Resin

CL 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 2 mg/l Résultat expérimental, étude clé

Invertébrés Aquatiques

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Bisphenol A CE 50 (Puce d'eau (Daphnia magna), 48 h): 9.2 - 11.4 mg/l Intoxication

Benzyl alcohol CE 50 (Daphnia magna, 48 h): 230 mg/l Résultat expérimental, étude clé

Bisphenol A Polyglycidyl

Ether Resin

CE 50 (Daphnia magna, 48 h): 1.8 mg/l Résultat expérimental, étude clé

Dangers à long terme pour le milieu aquatique:

Poisson

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

4-Nonylphenol DSENO (Oncorhynchus mykiss, 91 d): 0.006 mg/l Résultat expérimental,

étude clé

Invertébrés Aquatiques

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Bisphenol A Polyglycidyl

NOEC (concentration sans effet observé) (Daphnia magna, 21 d): 0.3 mg/l

Ether Resin Résultat expérimental, étude clé

Toxicité pour la flore aquatique

Produit: Données non disponibles.

Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

Produit: Données non disponibles.

Rapport DBO/DCO

Produit: Données non disponibles.

Potentiel de Bio-accumulation

Coefficient de Bioconcentration (BCF)

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Date de la Révision: 10/15/2020

4-Nonylphenol Vairon à grosse tête (Pimephales promelas), Coefficient de Bioconcentration

(BCF): 988 (En écoulement continu)

Bisphenol A Polyglycidyl

Ether Resin

Coefficient de Bioconcentration (BCF): 31 Sédiment aquatique QSAR, étude

clé

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Koe)

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Bisphenol A Log Kow: 3.32

Benzyl alcohol Log Kow: 1.10

Bisphenol A Polyglycidyl

Ether Resin

Log Kow: 2.64 - 3.78 25 °C Oui Résultat expérimental, étude clé

Stoddard solvent (Mineral

Spirits)

Log Kow: 3.16 - 7.15

Mobilité dans le Sol: Données non disponibles.

Autres Effets Nocifs: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination: Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des

déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de

l'élimination.

Emballages Contaminés: Données non disponibles.

14. Informations relatives au transport

TDG:

UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (1,3-Cyclohexanedimethanamine, Polyoxypropylene Diamine), 8, PG II

CFR / DOT:

UN1760, Corrosive liquids, n.o.s. (1,3-Cyclohexanedimethanamine, Polyoxypropylene Diamine), 8, PG II

IMDG:

UN1760, CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (1,3-Cyclohexanedimethanamine, Polyoxypropylene Diamine), 8, PG II

Further Information:



Date de la Révision: 10/15/2020

La description de l'expédition ci-dessus peut être différante en ce qui concerne la grosseur des contenants ainsi que les modes de transports. Veuillez s'il vous plait vous référer au connnaissement.

15. Informations sur la réglementation

Réglementations Fédérales des Etats-Unis

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Identité Chimique

Quantité à déclarer

4-Nonylphenol

Concentration minimale: TSCA 5(a)(2)% Avis d'Exportation Unique

seulement.

É.U. Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques (TSCA) Section 5(a)(2) Règles Finales des Nouveaux Usages (SNURs) (40 CFR 721, Subpt E)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::

Identité Chimique Quantité à déclarer

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger

Risques immédiats (aigus) pour la santé

Risque différé (chronique) pour la santé

Toxicité aiguë (toute voie ou exposition)

Corrosion cutanée ou irritation cutanée

Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Mutagénécité de la Cellule Germinale

Cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction

NOUS. EPCRA (SARA Title III) Section 304 Substances extrêmement dangereuses déclarant les quantités et les substances dangereuses de la loi sur la réponse, l'indemnisation et la responsabilité environnementales complètes (CERCLA)

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

États-Unis - Réglementation des États

États-Unis - Proposition 65 de la Californie



Date de la Révision: 10/15/2020



ATTENTION

Cancer et Dommages Reproductifs - www.P65Warnings.ca.gov

États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

Identité Chimique

Bisphenol A m-Xylenediamine

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Identité Chimique

Bisphenol A 4-Nonylphenol Benzyl alcohol m-Xylenediamine

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Identité Chimique

Bisphenol A 4-Nonylphenol Benzyl alcohol m-Xylenediamine

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Identité Chimique

m-Xylenediamine

Règlements internationaux

Protocole de Montréal

Sans objet

Convention de Stockholm

Sans objet

Convention de Rotterdam

Sans objet

Protocole de Kyoto

Sans objet

VOC: Lorsque le produit est mélangé avec l'autre partie de façon appropriée, son contenu en COV, moins l'eau et le solvent exonéré, est de:

19 g/l

COV réglementaire (moins l'eau et : 56 g/l

le solvant exonéré)

COV - Méthode 310 : 5.44 %



Date de la Révision: 10/15/2020

Inventaires:

L'Australie AICS: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Liste d'Inventaire de DSL du Canada: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

EINECS, ELINCS ou NLP: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Le Japon (ENCS) Liste: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Inv Chinois. Substances Chimiques

Existantes:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

La Corée Existant des Produits

chimiques Inv.:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Inventaire de NDSL du Canada: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Le Philippines PICCS: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Inventaire de Nouvelle-Zélande de

Produits chimiques:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Le Japon Liste d'ISHL: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.



Date de la Révision: 10/15/2020

Liste de Pharmacopée de Japon: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Inventaire de TSCA américain: Toutes les composantes dans ce

produit sont énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

INSQ: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

ONT INV: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

TCSI: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

16. Autres informations

Date de la Révision: 10/15/2020

Version n°: 3.0

Autres Informations: Données non disponibles.

Avis de non-responsabilité: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE

INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux

lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.